

1 - 16 avril
2002

n° 172

neuvième
année

CAMBODGE NOUVEAU

Politique · Economie · Finances

Transport

DANZAS
SeaAir

700 agences dans le Monde

E-Mail : dzkh@bigpond.com.kh

Tel / Fax : 023 216 723

Tel / Fax : 023 362 960

L'année du Cheval

Les qualités du cheval sont très différentes si l'on considère le cheval sauvage et le cheval domestique, le cheval de trait : pour l'un c'est la rapidité, le libre galop dans de vastes espaces, avec un comportement parfois erratique voire dangereux; pour l'autre c'est au contraire la docilité, l'ardeur au travail, l'utilité, qu'il s'agisse des lourds chevaux de labour ou des petits chevaux cambodgiens qui tirent des carrioles.

Le cheval considéré dans le zodiaque asiatique est plutôt le cheval sauvage. On l'admire, mais on se méfie de ses écarts soudains, de ses ruades imprévisibles.

Comme tout évolue, on peut imaginer un changement progressif des qualités du cheval zodiacal : sans abandonner sa nature indépendante, il gagnerait peu à peu, sous l'effet de la mondialisation, de la nécessaire concurrence, le sens de l'utilité.

Ainsi l'année du Cheval pourrait apporter une combinaison de toutes ces qualités chevalines : l'indépendance, la rapidité, mais aussi l'assiduité.

En fait se placer sous l'invocation d'un seul animal ne suffit pas. Ce sont les qualités de toutes les créatures du zodiaque qui peuvent assurer la combinaison idéale.

Il faudrait pour la réussite individuelle comme pour celle de la collectivité conjuguier l'impétuosité du cheval, la ruse du singe, la force du tigre, la finesse du serpent, la sagacité de l'éléphant, etc... tenir du rat, du crabe et du dragon...

C'est bien difficile. Une formule de Confucius (*Entretiens*, traduction P. Ryckmans) propose aux dirigeants politiques un exercice simplifié :

"Celui qui fonde son gouvernement sur la vertu peut se comparer à l'étoile polaire qui demeure immobile, cependant que les autres étoiles tournent autour d'elle".

C.n.

Sok Siphana, Secrétaire d'Etat au Commerce

La nouvelle loi sur les investissements adoptée en Conseil des Ministres - Le commerce, relai de l'aide au développement - Comment favoriser les producteurs locaux - Bientôt une Foire Nationale - Les Chinois investissent -

Le projet de loi sur les investissements, après de longues discussions, y compris avec le secteur privé établi au Cambodge, a été adopté en Conseil des Ministres le 29 mars.

Il doit être maintenant soumis à l'Assemblée nationale pour discussion et adoption, mais il est très improbable, s'agissant d'un texte technique qui a été très travaillé, qu'il soit modifié, nous dit le Secrétaire d'Etat au Commerce Sok Siphana.

Si le texte officiel n'a pas encore été rendu public, les idées directrices de la nouvelle loi, qui remplacera la loi adoptée en août 1994, sont déjà connues.

En premier lieu, il s'agit de simplifier la réglementation existante. Il faut non seulement que le CDC, qui délivre l'agrément des projets d'investissements, soit pour les investisseurs un "guichet unique" (*"one stop service"*), qu'il délivre cet agrément dans des délais courts, comme c'était déjà, en principe, le cas précédemment, mais que les critères décidant de l'agrément soient simples, facilement prévisibles.

"Il faut qu'on puisse dire "investir au Cambodge, c'est simple", nous avait dit à ce sujet le Secrétaire général du CDC Sok Chenda.

Un système qui va simplifier beaucoup l'agrément des projets d'investissements : tous ceux qui correspondront à des secteurs d'activités que le gouvernement estime prioritaires, et dont la liste sera rendue publique, seront agréés de façon "automatique" si le CDC ne donne pas sa réponse dans un délai très bref. Il s'agira donc d'une procédure simplifiée à l'extrême qui ne demandera que quelques jours. C'est l'article 7.2.1.

Contrepartie nécessaire pour que le gouvernement puisse connaître et contrôler l'activité des investisseurs : chaque année les entreprises devront remettre un rapport sur leurs activités, leurs effectifs, leurs chiffres d'affaire et bénéfiques, les changements intervenus dans leur entreprise etc... Il y aura des audits (*"post-auditing"*) qui seront de la compétence du Ministère du Commerce.

Depuis septembre dernier en effet les investissements publics sont de la compétence du Ministère de l'Economie et des Finances, les investissements privés directs de celle du Ministère du Commerce. On peut

penser, nous dit M. Sok Siphana, que le ministre Cham Prasidh veillera attentivement à la rigueur de ces contrôles.

La "troisième liste" comprendra les investissements qui sont de toutes façons interdits (importation ou fabrication d'armes, commerce de produits interdits, ...): le refus d'agrément sera, lui aussi, très rapide.

La seconde liste comportera les investissements qui demandent des études plus approfondies (joint ventures, ...).

Ainsi il deviendra simple d'investir au Cambodge.

Des points qui ont fait l'objet de discussions prolongées :

- les avantages consentis aux investisseurs établis ne leur seront pas retirés;
- la taxe sur les bénéfices sera de 20 % (la nouvelle loi fiscale n'est pas encore adoptée)
- les délais de grâce avant de payer des impôts variera selon les secteurs d'activité, avec une première période de 3 ans.

Aider les producteurs locaux

Commerce et investissements sont évidemment liés. C'est le commerce, ses potentialités, qui déterminent les investissements, il y a donc une logique à avoir associé ces activités au sein du ministère du Commerce. On a d'ailleurs parlé de cette complémentarité à Monterrey au Mexique. Financer la lutte contre la pauvreté, financer le développement, ces actions ne peuvent avoir des effets durables que si le commerce en prend le relai. C'est le commerce qui peut tirer le développement.

C'est pourquoi de plus en plus les aides extérieures comme les efforts des gouvernements ont pour objectif d'aider les producteurs à améliorer leur compétitivité, de façon qu'ils puissent affronter la féroce globalisation. C'est un point sur lequel le Premier ministre a insisté dans ses interventions au Forum gouvernement - secteur privé, citant par exemple le cas du port de Sihanoukville, où l'on doit diminuer les coûts.

Bientôt une Foire nationale

Dans cet esprit, pour améliorer la compétitivité des producteurs locaux, nous allons

(suite page 2)

Sommaire Entretien : Sok Siphana

la loi sur les investissements

stratégie de développement p. 1 - 2

Interview Suzuki Cambodge p. 2

Bassin du Mékong : avec la Chine ?

Les classes bilingues

Investissements chinois : le Cambodge

Livres : le Musée de Phnom Penh

pp 3 - 4 - 5

pp. 6 - 7

p. 7

p. 8

organiser à la fin de l'année un Foire nationale destinée à mieux recenser et faire connaître les produits cambodgiens (comme le fait actuellement la foire sur la presque île de Chruy Changwar, mais en beaucoup plus grand), et surtout destinée à étudier avec les producteurs ce que nous pouvons faire pour les aider : présentation, étiquettes, "packaging", recherche de débouchés ...

J'ai créé une cellule informelle, un réseau de soutien pour l'action commerciale, qui se réunit une fois par mois. L'idée est d'animer, de pousser, de promouvoir, de faciliter, non d'agir à la place des producteurs, ni de les contrôler. Qui en fait partie ? Des artisans, des petits commerçants, entreprises de transport, banquiers, chercheurs universitaires.

Un exemple : il y a actuellement à Chruy Changwar un tanneur qui expose ses peaux de buffle. Voilà un producteur que l'on peut aider à vendre ...

Il ne s'agit d'ailleurs pas d'exporter seulement, il faut penser aussi aux ventes aux touristes. Pour cela, il faut assurer, comme pour les produits

SOK SIPHANA

exportés, la qualité des produits, et la régularité de cette qualité. Cette préoccupation fait partie de l'esprit du nouveau code des investissements.

Contrebande : Le remède est d'ordre tarifaire

Un point qui gêne les producteurs locaux, un thème souvent abordé : la contrebande. Les produits qui entrent en contrebande, donc sans payer de taxes, peuvent être vendus moins cher, et concurrencent injustement les producteurs qui payent leurs taxes [voir interview de M. Keiji Yamada ci-dessous].

Au Ministère du Commerce, nous considérons que cette question ne peut pas être réglée par des forces armées. Il est de toutes façons impossible de contrôler rigoureusement les frontières du Cambodge sur toute leur longueur.

Le remède selon nous est d'ordre tarifaire. Il faut que les droits perçus à l'

importation soient peu élevés, de façon que les profits des contrebandiers soient faibles, et que leur activité cesse d'être rentable. De cette façon on fera cesser la contrebande.

Les Chinois investissent

C'est une chance du Cambodge : il est bien situé, en plein milieu du Sud-est asiatique, une région qui intéresse beaucoup les Chinois, qui est pour eux une zone avec laquelle les échanges doivent naturellement se développer beaucoup.

D'autre part, c'est une seconde chance du Cambodge, il apparaît pour les Chinois comme un pays neuf, alors que dans les autres pays de la région, la Malaisie, Singapour, ils sont déjà très présents, il est difficile d'y créer quelque chose, ce sont des pays pratiquement saturés.

L'intérêt du Cambodge est évidemment de reconnaître cette situation, de profiter des relations privilégiées existant avec la Chine. Oui, on est dans une sorte de "décennie chinoise".

Un entretien avec

M. Keiji Yamada

directeur général de Suzuki Cambodge

Suzuki, une joint venture entre Suzuki Japon et OMC Suzuki (85 % pour Suzuki Japon) a commencé à travailler au Cambodge en octobre 1999.

L'entreprise compte maintenant 34 personnes tous cambodgiens sauf moi-même.

Oui j'ai eu du mal à trouver des responsables. Nous avons reçu beaucoup de CV, et nous avons choisi après interviews. En fait ces responsables ont peu d'expérience et ne peuvent donc pas prétendre à de hauts salaires - comme ceux que donnent les organisations non gouvernementales. Un cadre peut gagner 200 dollars par mois, un travailleur manuel 120. Il faut attendre un ou deux ans pour une augmentation. Davantage nous ne pourrions pas suivre. Nous recrutons des gens qui resteront longtemps chez nous, qui acquerront de l'expérience.

Nous n'avons pas de syndicat, mais nous n'avons que très peu de troubles. Les problèmes sont réglés entre nous. Nous produisons 300 à 400 motos par mois à partir de pièces qui sont toutes,

à 100 %, importées de Thaïlande.

Les ventes sont difficiles à cause d'une compétition très dure, celle surtout de Honda qui occupe plus de 50 % du marché. Si Honda baisse les prix pour rester compétitif malgré la contrebande, il faut suivre, accepter d'importants discounts, de sorte que la

Une compétition faussée par la contrebande. Attention aux Chinois !

marge est très faible.

La différence de prix avec les motos importées en contrebande est d'environ 150 dollars. Ces motos-là n'ont pas de papiers prouvant qu'elles ont payé les droits, mais en cas de contrôle par la police ce n'est pas difficile de s'arranger.

Les taxes à l'importation ? Je serais d'accord pour les payer s'il n'y avait pas de contrebande, mais d'abord les niveaux ne sont pas clairs, il faut négocier cas par cas; ensuite, à cause de ces taxes, nos produits montés localement ne sont plus compétitifs.

C'est d'ailleurs pourquoi *Modenas* est presque mort, aussi parce qu'ils ne

lancent pas de nouveaux modèles.

Les motos importées de Chine ? Elles sont moins chères, 500 à 700 dollars, mais elles n'ont pas eu autant de succès qu'au Vietnam et en Indonésie. Cependant je crois que la concurrence de la Chine à terme est très dangereuse.

Exporter des motos montées au Cambodge ? C'est impossible parce qu'il y a déjà des unités de production dans tous les pays environnants Thaïlande, Birmanie, Vietnam, Laos, Indonésie, Philippines, ...

Est-ce que le gouvernement lutte vraiment contre la contrebande ? Je me pose la question. En fait je n'en suis pas certain.

Je ne suis pas le seul à dénoncer la contrebande. En fait tout le secteur privé s'en plaint. Oui, je pense qu'il est utile de le répéter dans les groupes de travail [M. Keiji Yamada participe au groupe de travail Production - Distribution] et dans les forum Gouvernement-entreprises.

Même si cela doit prendre longtemps, à force d'entendre la même chose le Gouvernement prendra des mesures. Je crois qu'au niveau de Hun Sen on connaît bien la question, mais il y a la bureaucratie ...

A PROPOS ...

Le pont de Koh Kong

Elément important de la liaison - Thaïlande - Koh Kong - Sihanoukville, le pont de Koh Kong est en service. Long de 2 km, il a été financé par la Thaïlande et par le propriétaire d'un casino de Koh Kong. C'est un pont à péage. Pour la route 48 Koh Kong - Sre Ambel sur la RN4, 151 km, 3 ponts sont à reconstruire.

Réfugiés vietnamiens

905 "montagnards" Vietnamiens réfugiés au Cambodge dans le Mondolkiri et le Ratanakiri seront autorisés à trouver asile dans un pays tiers (les Etats-Unis) après discussions entre le Cambodge, le Vietnam, l'UNHCR et les USA. 34 réfugiés ont déjà émigré aux Etats-Unis.

EDF : 2ème Agence clientèle
Electricité du Cambodge, qui a maintenant plus de 120 000 clients à Phnom Penh, a ouvert une seconde Agence clientèle, située à son siège du Phnom.

adoptions

Elles en posent pas de problème particulier aux adoptants français, ni en temps ni en sommes versées. Il y a eu depuis le début de 2002 environ 200 adoptions. La loi française interdit les intermédiaires, qu'utilisent au contraire les adoptants américains (jusqu'à 15 à 20 000 dollars de frais).

CCFC

Le dîner annuel de la Chambre de Commerce Franco-Cambodgienne, le 29 mars, a réuni plus

de 110 personnes. Le président D. Catry a annoncé l'agrément officiel de la CCFC par le gouvernement cambodgien.

Investissement coréen ?

M. Kim Yeon Sang, directeur de *Petra Construction*, en Corée, a rencontré le Premier ministre le 19 mars pour lui faire part de son projet de construire à Phnom Penh un "world center" et un hôtel 5 étoiles à Siem Reap. [d'après *Koh San-tepheap* 21.3. trad. *The Mirror*].

Bassin du Mekong : avec la Chine ?

Entretiens avec

M. Sin Niny, vice-Président du Comité National du Mékong

M. Joerg Christensen, Secrétaire général de la Commission du Mékong

Le développement conjoint du bassin du Mékong est une affaire à évolution lente, si l'on considère que c'est en 1957, il y a 45 ans, qu'est né le *Comité du Mékong* réunissant les 4 pays du bas-Mékong : le Cambodge, le Laos, la Thaïlande, le Vietnam. Ce Comité est devenu en avril 1995 la *Commission du Mékong*. Son siège est à Phnom Penh depuis octobre 1999.

Malgré tout ce temps passé, on ne voit toujours pas de grande réalisation commune. La Chine, ni le Myanmar, que le Mékong concerne pour en gros la moitié de sa longueur, de sa source dans l'Himalaya sur les hauts plateaux tibétains, jusqu'à la frontière du Laos, ne font toujours pas partie de la Commission du Mékong.

Cette lenteur, il ne faut pas forcément la regretter, dit M. J. Kristensen, Secrétaire général de la Commission du Mékong, si l'on considère que de nombreux très grands fleuves dans le monde ont été gravement atteints par un développement mal maîtrisé (par exemple le Danube, le Rhin), et que l'on dépense maintenant des sommes énormes pour corriger les dommages causés à l'environnement.

"Le Mékong, est parmi les grands fleuves du monde le moins développé, et aussi le moins détruit.

"Nous sommes évidemment pour le

développement. Dans le bas-Mékong, sur une population d'environ 60 millions de gens, 75 % vivent, de diverses façons, pêche, agriculture, du Mékong. Dans 25 ans, ils seront environ 100 millions. Même si l'industrie se développe, elle ne fera jamais vivre tous ces gens. Rien ne peut remplacer ces ressources naturelles exceptionnellement riches : on peut estimer que 15 à 20 % de toute la pêche d'eau douce dans le monde est pratiquée dans le bassin du

complexe, très riche (on y compte par exemple 1500 espèces de poissons !) et très sensible. Ce sont les inondations périodiques qui permettent aux poissons de se reproduire notamment dans le Tonlé Sap. Détruire ce système aurait aussi des conséquences dramatiques sur l'apport périodique d'alluvions qui fertilisent les terres, sur la qualité de l'eau, etc ...

C'est pourquoi la Commission du Mékong est très attentive aux réalisations et aux projets des Chinois, qui ne se préoccupent pas encore suffisamment des conséquences pour les pays situés en aval.

• Le bassin du Mékong un ensemble complexe et fragile

• les énormes projets de la Chine inquiètent les pays d'aval

Mékong; il constitue la plus vaste région de pêche en eau douce du monde. On y pêche environ 1,5 million de tonnes de poissons par an. Au Cambodge, environ les trois quarts de la population dépend du Mékong de diverses façons, et notamment pour la consommation de protéines. Pour des millions de gens, c'est la première des ressources nutritives. Les Cambodgiens consomment en moyenne 30 kg de poisson par an, et 70 kg pour les gens vivant autour du Tonlé Sap. Il est donc extrêmement important de protéger, de conserver ces ressources naturelles"

Des craintes pour l'écologie

Rendre le Mékong navigable sur toute sa longueur, c'est peut-être techniquement réalisable, mais cela détruirait le fleuve sûrement. Le bassin du fleuve constitue un système écologique très

Mystères chinois

Ces projets sont énormes et curieusement mal connus, même des spécialistes. "Officiellement, nous n'avons jamais rien reçu, dit M. Sin Niny, vice-président du Comité national du Mékong. En 1999, avec une délégation de la Commission du Mékong, j'ai été en Chine, mais nous n'avons pas pu visiter les barrages. C'est la coutume dans les pays socialistes de contrôler très étroitement l'information". A la Commission du Mékong, on reconnaît qu'on ne connaît pas le détail des projets, ni même leurs grands lignes "sans doute dans quelques mois". Même l'ambassade de Chine ne saurait rien en dire.

Le peu que l'on sait, c'est que le barrage de Xiaowan, dont la construction a commencé en 2001, sera le plus grand du monde, aussi haut qu'une tour d'une centaine d'étages, il sera plus grand même que celui des "Trois Gorges" sur le Yangtsé.

Le projet chinois dans sa totalité est vraiment énorme. Aux deux barrages déjà existants, Man-wan (1500 MW) et Da-shao-shan (1350 MW), six autres s'ajouteront, formant le système hydrologique de Lancang, un gigantesque escalier exploitant la rapide descente du fleuve vers le sud.

La commission du Mékong

En septembre 1957 est né le *Comité pour la coordination des études sur le bassin inférieur du Mékong*, qui énonce le cadre de coopération des quatre pays Cambodge, Laos, Thaïlande Vietnam

Ce Comité est remplacé en avril 1995 par la *Commission du Mékong*. Les institutions permanentes : un **Conseil** formé des quatre ministres, qui se réunit au moins une fois par an; un **Comité conjoint**, formé de quatre vice-Ministres ou directeurs généraux, qui se réunit au moins 2 fois par an; un **Secrétariat permanent** : il a son siège à Phnom Penh.

Dans chaque pays : un **Comité national**. Le président en est M. Khy Taing Lim, Ministre des Travaux publics, qui est aussi président du Comité conjoint. Trois vice-présidents : M. Sin Niny, directeur général au ministère de l'Agriculture, M. Lim Kim Hour, Ministre des Ressources en Eau, et M. Mok Mareth Ministre de l'Environnement.

Budget de la Commission du Mékong : environ 2 millions de dollars par an pour son fonctionnement, financés par les pays membres et les pays donateurs; et environ 11 millions de dollars pour les projets, financés par les pays donateurs, principalement le Danemark, l'Australie, la Belgique, le Japon, la Hollande. ...

Gérer en commun l'eau du Mékong

La Commission du Mékong a lancé les 27 et 28 avril 1998 lors d'un séminaire à l'hôtel Cambodiana le **Programme d'utilisation des eaux du Mékong** D'un montant de 16,3 millions de dollars, ce programme, financé pour 11 millions par la Banque Mondiale, pour le reste par la France, la Finlande et le Japon et par les pays membres, permet aux 4 pays Cambodge, Laos, Thaïlande et Vietnam de commencer la réalisation de l'**Accord de Coopération pour le Développement durable du Bassin du Mékong** signé le 5 avril 1995.

Cet accord établit les règles que les pays signataires s'engagent à respecter en

vue d'assurer à long terme le développement, l'utilisation, la conservation, et la gestion des eaux du bassin du Mékong".

Les signataires s'engagent à coopérer pour optimiser les nombreuses utilisations de l'eau pour le bénéfice des populations riveraines, et pour diminuer autant que possible les effets nocifs qui pourraient en résulter.

En particulier, "les parties sont d'accord pour protéger l'environnement, les ressources naturelles, la vie aquatique, l'équilibre écologique du Bassin du Mékong des pollutions et autres effets négatifs pouvant être causés par les projets de développement et l'utilisation des eaux".

Mékong : les énormes projets de la Chine

La production potentielle d'électricité du cours principal du Mékong dans sa traversée du Yunnan atteint 19 600 MW.

Ce ne sont pas ces projets-là pourtant qui préoccupent le plus les spécialistes. Si il s'agit de barrages hydro-électriques, les conséquences sur l'aval ne sont pas forcément négatives, parce que toute l'eau est restituée au fleuve. L'eau accumulée pendant la saison des pluies diminue les risques d'inondations, et elle est restituée pendant la saison sèche, ce qui est en principe plutôt favorable. C'est d'ailleurs l'argument que font valoir les Chinois.

L'eau retenue au Yunnan pendant la saison des pluies ne manquera pas

aux pays situés en aval parce que ce sont les pluies tombant sur toute la surface du bassin qui les concerne, bien plus que l'eau du Mékong.

Il y aurait des conséquences plus préoccupantes si les barrages chinois servaient à l'irrigation parce que dans ce cas une partie seulement de l'eau revient au fleuve. Moins d'eau dans le Mékong au sortir du Yunnan pourrait avoir des conséquences très graves, jusqu'au Vietnam, où l'on aurait à craindre de plus fortes remontées des eaux salées qui compromettent les cultures.

C'est pourquoi on attend de la Chine des informations circonstanciées.

le projet navigation Inquiétude sur ses effets

A ces grands projets de barrages s'ajoute celui de rendre navigable une importante section du fleuve, de la frontière Chine-Myanmar à Louang Prabang au Laos, selon un accord signé en avril 2000 entre les 4 pays "amont", Chine, Myanmar, Laos et Thaïlande. Il s'agit d'éliminer les rapides, les écueils, les bancs de sable, de construire des digues, de façon que le tonnage des bateaux, 60 à 100 tonnes actuellement, puisse passer à 2000 tonnes toute l'année, et que les échanges commerciaux du Yunnan soient facilités. La Chine consacre 5 millions de dollars à la première phase.

Elle a d'ailleurs la même politique en direction du Myanmar (cf 169 : "Myanmar connection").

Les conséquences de ces travaux sur l'écologie sont imprévisibles.

Discussions

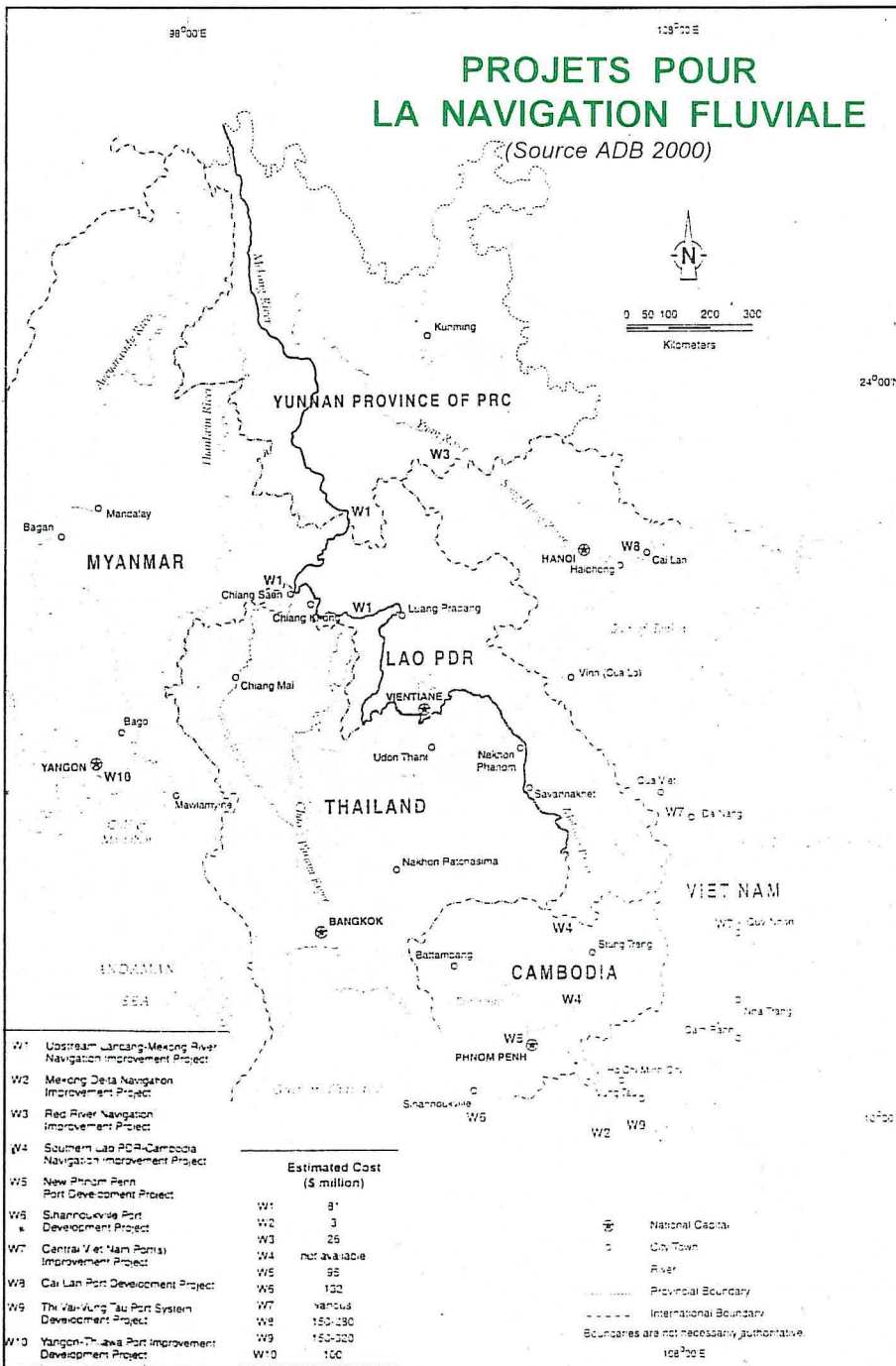
S'ensuit une quantité de discussions. Le Cambodge régit de deux façons, explique M. Sin Niny : côté politique, le Premier ministre est intervenu au sommet "ASEAN + Chine" à Singapour en novembre 2000 pour souligner que le Cambodge est très attentif aux conséquences néfastes que peuvent avoir ces travaux pour les deux pays situés en aval, et pour demander aux quatre signataires d'étendre l'accord aux deux pays aval, Cambodge et Vietnam.

Côté technique : dans le cadre du Comité national du Mékong, le Cambodge a demandé qu'une étude d'impact aux standards internationaux soit réalisée et que les résultats en soient acceptés par les six avant le commencement des travaux. Et de nouveau que la coopération entre les quatre pays en amont soit étendue aux deux pays en aval.

Ces demandes ont été réitérées à la conférence du Comité conjoint de la Commission, en juillet 2001 à Phnom Penh, où les Chinois étaient en observateurs. Réponse de la délégation chinoise : la Chine prend note des inquiétudes des pays situés en aval, évite autant que possible les impacts négatifs graves, et quand le moment sera propice, on étendra l'accord aux pays d'aval.

De fait, reconnaît M. Sin Niny, les chûtes de Khon, à la frontière Laos-Cambodge, avec leurs 15 mètres de dénivellation et les enrochements, créent un fractionnement. Il faudrait réaliser là toute une cascade de barrages, c'est une autre affaire.

Reste que les études d'impact sur l'environnement réalisées par les quatre pays d'amont, qui ne sont pas aux normes internationales, vont faire l'objet d'évaluations par le Secrétariat permanent de la Commission, qui a demandé pour cela les services d'experts internationaux.



inquiètent les pays situés en aval

Le Laos, seul des quatre du nord à n'avoir pas encore signé les accords, a demandé une assistance technique. Du 6 au 12 mars, avant la 15ème réunion du Comité conjoint, il a organisé un "atelier" à Vientiane, avec des experts du Cambodge, du Vietnam, du Laos, et de la Chine, pour que les techniciens chinois présentent leurs études et tâchent de convaincre tout le monde qu'il n'y aurait pas de conséquences néfastes.

"J' ai déclaré à Vientiane, dit M. Sin Niny, que nos inquiétudes ne sont pas dissipées, que nous demandions que des études aux normes internationales soient réalisées et acceptées par les six pays avant les travaux"

La question n'est donc pas tranchée.

"Il est certain que nous ne pouvons pas nous adresser à la Chine avec des mots trop forts. En cas de désaccord, il est hors de question de porter le litige en justice observe M. Sin Niny. Il faudrait adresser une plainte à l' ONU, avoir recours à un tribunal international ... et même s'il existe un "droit de l'eau" international, comment le Cambodge ferait-il une chose pareille contre la Chine, qui d'autre part lui apporte une aide substantielle ? Ce n'est pas imaginable".

La Banque asiatique de son côté estime qu'il faut des études aux normes internationales, mais elle n'a pas autorité sur les gouvernements, qui sont souverains.

C'est pourquoi il est si important de créer progressivement des relations amicales, confiantes, qui amènent à une coopération durable. L'accord de 1995 qui prévoit entre les 4 membres de la Commission du Mékong trois niveaux de coopération selon l'importance des projets (simple notification, consultations, études d'impact conjointes), est excellent, "l'un des meilleurs du monde" selon J. Christensen.

Il faut y amener les pays situés en amont, et "on peut être optimiste là-dessus. Les relations n'ont jamais été meilleures dans le passé. On s'habitue à réfléchir ensemble", entre membre d'un même club. L'ASEAN, qui prati-

quent de plus en plus l'économie de marché.

Des exemples : les 4 Premiers ministres se sont récemment rencontrés à Ho Chi Minh pour parler de la navigation. La rencontre de Vientiane avec les Chinois et la Commission.

Le ministre des Affaires étrangères Hor Namhong quant à lui est très attentif à cette question et il a fait plusieurs réunions inter-ministérielles.

Une amorce de coopération avec la Chine

Progressivement le dialogue avec la Chine s'améliore. Un délégué chinois est venu à Phnom Penh, il a été reçu par le ministre Khy Taing Lim, il a répété que "l'accord reste ouvert".

Un très bon signe : le 1er avril a été signé à Phnom Penh un accord officiel entre la Chine, représentée par le ministre des Ressources en Eau et la Commission du Mékong.

Aux termes de cet accord les six pays riverains vont échanger, en temps réel, grâce à 17 stations d'observation de niveau international, situées en des points stratégiques du fleuve, des informations sur le niveau des eaux, de façon à mieux prévoir crues et inondations. Deux de ces stations, sont situées en Chine. Ainsi tous les pays concernés auront en même temps une même information sûre. "C'était le premier contact officiel, le premier accord signé entre la Commission et la Chine, souligne J. Christensen. Il y a là un commencement de coopération très prometteur".

On a décidé de créer des groupes d'experts qui se rencontreront souvent.

On peut ainsi espérer que la Chine finira par participer à la Commission, que les Chinois prendront en considération les inquiétudes des pays situés en aval, qu'ils admettront que des études d'impact sur l'environnement et sur les populations doivent être réalisées par des experts qui ne soient pas seulement des ingénieurs. "Tous ces contacts apporteront une coopération, on peut être confiant".

Le centre de décision passe du sud au nord

La coopération avec le géant chinois modifie évidemment le rapport des forces. On peut se demander si la Chine, en retardant le dialogue avec la Commission, n'a pas l'idée d'y entrer lorsque le principal de ses projets aura été réalisé, lorsqu'il sera trop tard pour les contester. L'entrée de la Chine dans le système de gestion commune du bassin du Mékong risque fort de faire passer le centre de décision, de l'aval, chez les 4 membres de la Commission du Mékong, vers l'amont, en Chine.

Cela d'autant plus que les souhaits des pays concernés sont divers : le Laos souhaite produire de l'énergie électrique pour la vendre; la Thaïlande veut plus d'eau pour l'irrigation; le Cambodge veut préserver ses pêches, et veille à la quantité et à la qualité de l'eau; le Vietnam tient à la quantité d'eau pour irriguer ses rizières, énorme "grenier" du pays, avec 40 % du riz produit au Vietnam, et aussi pour éviter les remontées d'eau salée.

Dialogue avec le Vietnam

La Chine et ses projets ne sont pas les seules préoccupations du Comité national du Mékong, rappelle M. Sin Niny. Nous avons diverses questions à traiter avec le Vietnam :

- c'est en partie à cause de tous les petits barrages, les canaux, les digues construits dans le delta que les inondations au Cambodge durent si longtemps: l'eau s'écoule mal vers la mer.

- un autre point : le Vietnam projette de construire un second barrage sur la Se San, affluent du Mékong qui traverse le Rattanakiri. Il faut mettre au point les préavis d'ouverture des vannes:

- après le pont qu'il a construit à My Thuon, avec ses 37m50 de tirant d'air, le Vietnam projette d'en construire un second, 58 km en aval. Le Cambodge de son côté prévoit un pont à Neak Luong, qui devra avoir un tirant d'air aussi important. Tout cela fait l'objet de rencontres, où l'on voit de part et d'autre beaucoup de bonne volonté.



**comin
khmere**

La garantie du résultat

Le spécialiste de :

- La climatisation
- La génération et distribution électrique
- Le traitement d'eau

Tel : (855) 23 426 056
cksales@comin.com.kh

Les classes bilingues

Un entretien avec Paul Lambiotte, chef de projet

Créées en 1994 par l' Aupelf-Uref (devenue l' *Agence Universitaire de la Francophonie*, AUF), peu après l'adhésion du Cambodge à la francophonie en décembre 1993, les classes bilingues sont l' un des vecteurs de l' apprentissage du français au Cambodge. Il en existe également au Laos et au Vietnam.

Le principe : les élèves des établissements de l' Etat, de la 8ème à la 12ème c' est à dire âgés de 12 à 18 ans peuvent choisir d' apprendre le français en plus de leurs études normales.

A partir de la 8ème, ils ont 6 heures de sciences par semaine et 6 heures de cours de français. C' est à dire, sur un total de 36 heures, 30 % de cours de plus que les autres.

Depuis trois ans les classes bilingues ont été étendues à deux écoles primaires : à Takhmau et à Siem Reap. L' apprentissage du français pour ces élèves commence à l' âge de 6 ans.

Les classes bilingues sont actuellement au nombre de 101, réparties dans 13 établissements scolaires (dont 2 écoles primaires), et 6 provinces : Phnom Penh (2 établissements), Takhmau, Siem Reap, Kompong Cham, Battambang, Sihanoukville.

Les 101 classes bilingues comptent au total 148 enseignants et 2 929 élèves.

D' abord assez réticent, parce qu' il craignait que le système ne crée des jalousies entre professeurs, le Ministère de l' Education Nationale s' y est franchement rallié. Il a créé début 1998 un comité de pilotage (ministère de l' Education, Attachée de coopération de l' Ambassade, Responsable et chef de projet de l' AUF) et un diplôme spécial la "*Mention francophone*" qui comporte 4 examens, en maths, physique, biologie et français, une épreuve stricte, à laquelle réussissent 25 ou 30 % des élèves : environ 100 *mentions francophones* par an.

L' ambition est de passer à terme du bac cambodgien aux niveaux universitaires des pays de la Francophonie tels que la France, la Belgique, la Suisse, le Canada. C' est possible, le Vietnam y arrive déjà.

y arrive déjà.

Un enseignement de qualité

Il y a eu d' abord deux "cursus" : l' un de 3 ans dans les lycées; l' autre de 6 ans dans les collèges. Maintenant, il n' y a qu' un cursus de 6 ans. Il y a donc

Les classes bilingues en 2001 - 2002

- **2 929 élèves**, dont 928 dans le primaire, 1160 dans des collèges, 841 dans des lycées.
- **148 professeurs**, dont 59 de français, 33 de mathématiques, 27 de physique, 29 de biologie. 16 dans le primaire, 57 dans les collèges, 75 dans les lycées.
- **101 classes**, dont 32 en primaire, 40 en collèges, 29 en lycées.
- **13 établissements, dans 6 villes** : Phnom Penh, Takhmau, Siem Reap, Kompong Cham, Battambang, Sihanoukville. 88 % des élèves sont en province.
- **formateurs des enseignants** : 12, dont 5 expatriés et 7 cambodgiens.
- **environ 300 élèves** sortent chaque année du secondaire bilingue. 34 % vont à l' université.
- **budget pour 2001** : 1 577 850 FF.

un peu plus d' abandons en cours de route, un peu moins d' élèves au total, et un peu moins d' enseignants (*voir graphique*).

Cela correspond aux instructions : avec le même budget obtenir une meilleure qualité

Les classes bilingues ne concernent donc qu' un très petit nombre d' élèves, à l' échelle du Cambodge. Mais on peut affirmer qu' il s' agit d' un enseignement de qualité. Comme il est de surcroit gratuit, il y a deux à trois fois plus de demandes que d' offres. Des villes comme Kratie, Kompong Speu seraient candidates.

Plus encore que les enseignants, ce sont les moyens financiers qui manquent pour accueillir plus d' élèves dans les classes bilingues.

Enseignants : le niveau monte

Côté enseignants : ce sont les mêmes enseignants qui enseignent en khmer et en français.

Depuis le début la qualité a progressé constamment. Cela vient bien sûr de ce que nous sélectionnons les meilleurs enseignants - que nous rémunérons. Aussi de la formation : tous les enseignants reçoivent une formation linguistique donnée par les Centres Culturels Français, ou par l' AUF dans les deux villes où il n' y en a pas :

- formation méthodologique et linguistique de tous les professeurs de français 2 heures par semaine;
- formation scientifique hebdomadaire à Phnom Penh pour les professeurs de Phnom Penh et de Takhmau, et stage intensif d' une semaine par an pour tous les professeurs.

Il faut reconnaître que dans l' ensemble le niveau linguistique et scientifique des enseignants, évalués par le passage obligé des unités du DELF et du DALF, est assez faible. Le nombre d' enseignants diplômés de l' Université n' est que de 43 % dans le secondaire.

Les meilleurs enseignants, souvent excellents, sont ceux qui ont obtenu leur diplôme avant 1970. En biologie par exemple, en physique, en maths, ils ont le même niveau que des enseignants français en France.

Les plus jeunes générations d' enseignants n' ont pas ce niveau. Cela s' explique facilement : ils ont manqué eux-mêmes de formateurs. La période khmère rouge a en fait sacrifié deux générations : une génération d' enseignants, et celle qui aurait profité de leur enseignement.

Elèves : forts taux de réussite

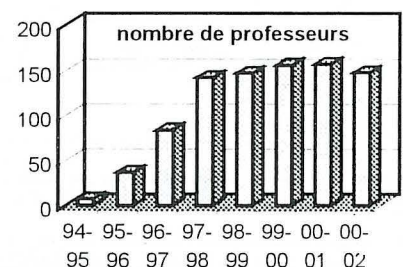
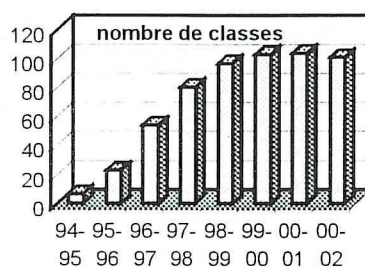
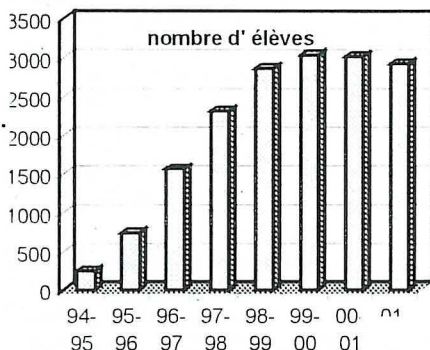
En 2002, tous les bacheliers sortant des classes bilingues auront eu 6 ans de cours bilingues. Si l' on considère que les élèves sont sélectionnés au départ, qu' environ la moitié bénéficient d' une bourse, que les enseignants sont également sélectionnés et ont une formation suivie, il est en somme normal que les résultats soient bons.

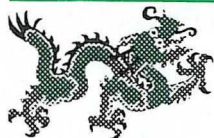
De fait les élèves de ces classes bilingues réussissent nettement mieux que les autres :

- 99 % réussissent le brevet des collèges.
- pratiquement tous réussissent le bac khmer (en juin 2000 taux de réussite 96 %, moyenne nationale 67 %).
- 34 % vont à l' Université. Le taux de réussite aux concours d' entrée à l' université est plus de trois fois supérieur au taux normal.

Les bourses

Elles constituent une incitation importante. 88 % des élèves des classes





Investissements chinois le Cambodge en tête

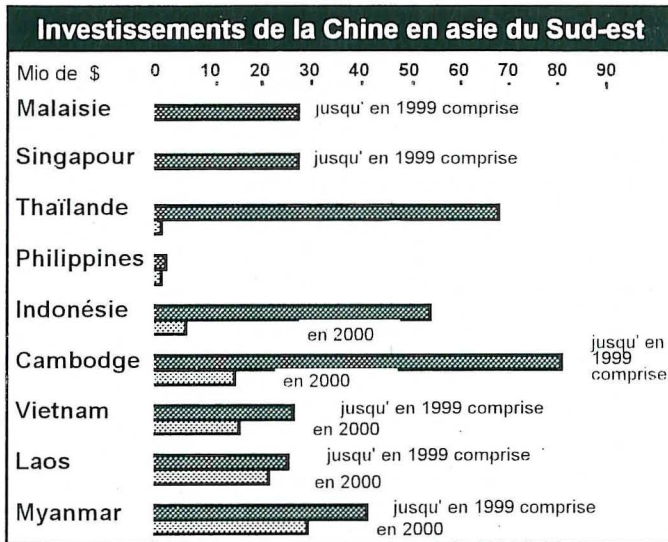
Selon des chiffres du ministère chinois du Commerce extérieur, les investissements de la Chine en Asie du Sud-est ont été particulièrement élevés au Cambodge : environ 85 millions de dollars jusqu' en 1999, plus qu' en Thaïlande et qu' en Indonésie. En 2000 selon ces chiffres ce sont les pays du bassin du Mékong qui ont bénéficié des investissements les plus forts. Le Myanmar et le Laos venant en tête, ce qui traduit bien la stratégie chinoise favoriser les échanges entre le Yunnan et ses voisins du sud. L' accélération est rapide : 72 millions de dollars d' investissements approuvés en 1999,

et 108 millions en 2000. Les chiffres réels sont sans doute nettement plus élevés parce que beaucoup d' investissements échappent aux contrôles du gouvernement central (ce serait même la principale motivation des investissements à l' étranger ndr). Selon ces statistiques, 47 entreprises chinoises se seraient installées au Cambodge jusqu' en 1999, chiffre qui n' a été dépassé que par la Thaïlande (145); et 7 nouvelles en 2000, comme au Myanmar (17 au Vietnam). Qu' est ce qui intéresse surtout les Chinois ? Les ressources naturelles (pétrole, gaz indonésiens), l' électricité, les mines ... les activités manufacturières (confec-

tion...), la banque. Ils s' attaquent même aux places fortes du Japon : réfrigérateurs, air-conditionners, mon-

tage de motos. Au Vietnam, ils ont déjà 70 % du marché de la moto, et ils s' implantent au Cambodge !

[d' après Far Eastern Economic Review 28.3].



Les classes bilingues

bilingues viennent de province, et on peut dire que 90 % sont très pauvres. Environ la moitié de ces élèves obtiennent des bourses. On choisit les bénéficiaires selon divers critères : ceux qui ont réussi le concours d' entrée à l' université, ceux qui parlent bien français (même s' ils n' ont pas la "mention francophone") ont toutes les chances d' obtenir une bourse. On tient compte aussi de l' éloignement (pour compenser les frais de déplacement) et de l' origine sociale des parents. Ces bourses sont modiques, plutôt une "compensation financière", mais elles ont une durée de deux ans. Il en existe trois sortes : - de 10 \$ par mois, de 25 dollars par mois (le plus courant); exceptionnellement de 50 dollars par mois. Avec un budget de 22 500 dollars supplémentaires, on pourrait donner une bourse à tous. Existente aussi de très rares bourses accordées pour une formation à l' étranger. A côté des études elles-mêmes, il faut mentionner la vitalité des échanges par internet, au Cambodge même mais aussi avec des élèves français

notamment dans le Cantal. Quelques élèves ont été reçus à titre privé dans des familles du Cantal

que deviennent-ils ?

Sur 100 étudiants sortis des classes bilingues en 2000, ont choisi :

| | |
|--------------------------------------|----|
| Département d' Etudes francophones | 35 |
| Institut de Technologie du Cambodge | 16 |
| Fac des Sciences de la Santé | 11 |
| URPP Sciences exactes | 11 |
| Bourse à l' étranger | 1 |
| Fac de Droit et Sciences Economiques | 14 |
| Faculté de Pédagogie | 5 |
| Faculté de Commerce | 3 |

Pour la suite, on peut être globalement rassuré, estime P. Lambiotte. Ceux qui ont choisi l' Institut de Technologie du Cambodge, ceux qui ont choisi Médecine, trouvent un emploi à près de 100 %. Je suis optimiste aussi pour ceux qui choisissent le département d' Etudes francophones, ils pourront aller vers l' enseignement, le journalisme, les métiers du tourisme, la traduction, ... comme pour ceux qui vont vers le Droit et les Sciences économiques, l' Université Royale d' Agronomie (vétérinaires, agronomes, ...).

Conclusion ? On peut dire que la machine "classes bilingues" produit, ou va produire des gens certainement utiles. A un coût élevé ? C' est un sujet sensible ... La langue française dans ce système n' est pas une finalité, elle

est un outil, le vecteur d' une formation autant que d' un savoir.

On peut souligner que le système des classes bilingues ne se préoccupe pas seulement d' enseignement et de diplômes, mais plus généralement d' ouverture d' esprit.

Il existe des échanges entre classes "jumelées" cambodgiennes et françaises : correspondances par e-mail et par la poste, notamment avec des classes du Cantal. Il y a même une aide concrète, 3 ordinateurs donnés aux classes de Sihanoukville ont été financés par la vente en France de kramas cambodgiens !

Nous sommes très sollicités par des écoles françaises pour organiser des échanges culturels avec des classes bilingues cambodgiennes, et cela correspond côté cambodgien à un souhait du gouvernement.

Nous organisons aussi des voyages d' études entre provinces cambodgiennes. On peut mentionner encore la fête de la Francophonie, le carnaval, ... Pour les professeurs : il y a 5 bourses en France chaque année; 2 bourses pour le Canada.

On peut dire sans doute que sur plusieurs points l' expérience des classes bilingues sert d' expérience pilote au ministère de l' Education Nationale.

Comparaisons Cambodge - Vietnam

On peut estimer que des efforts particuliers en faveur de l' enseignement au Cambodge sont justifiés au vu de quelques chiffres :

| | Cambodge | Vietnam |
|-------------------|------------|------------|
| Popul. urbaine | 12 % | 22 % |
| Alphabétisation* | 35 % | 94 % |
| Mortalité infant. | 67 / 1000 | 11 / 1000 |
| Esper. de vie | 56 ans | 69 |
| Medecins | 1 / 20 000 | 6 / 20 000 |

* alphabétisées : les personnes de 15 ans et plus sachant lire et écrire.

CAMBODGE
NOUVEAU
le journal
des
d' eideurs
votre
meilleur
investissement

Directeur de la publication
Rédacteur-en-chef Alain Gascuel
Photos Philippe Bataillard
Impression CIC Centre Informatique
du Cambodge

58 rue 302 BP 836 Phnom Penh

CAMBODGE NOUVEAU

tel 023 214 610 mob 012 803 410
E-mail cnaforum.org.kh



LIVRES

Les collections du
Musée National
de Phnom Penh

par Nadine Dalsheimer

S'intéresse-t-on à la culture ancienne du Cambodge ? Ce magnifique ouvrage présente 170 des oeuvres majeures de la statuaire khmère exposées au Musée National de Phnom Penh. Rédigé par Nadine Dalsheimer, il est le résultat d'un siècle d'efforts de l'Ecole Française d'Extrême Orient pour redécouvrir, inventorier, étudier, sauvegarder, restaurer, exposer, commenter cette statuaire.

On a pour chacune de ces oeuvres sa reproduction photographique, son matériau (grès, bronze, bois), sa description, sa provenance, sa datation, son état, des observations utiles à sa compréhension : un travail scientifique, rendu accessible par la belle présentation très claire, très soignée de l'ouvrage.

Les non-spécialistes apprécieront les commentaires d'ordre plus général qui accompagnent le livre : la préface de Bruno Dagens notamment qui rappelle que la statuaire khmère ne se limite ni historiquement ni géographiquement à Angkor, qu'elle est l'oeuvre de nombreux ateliers dispersés sur un vaste territoire, en des lieux situés parfois loin du Cambodge actuel. Le Cambodge, écrit-il, appartient à un

groupe d'états "hindouisés", ou plutôt "indianisés", qui couvrait l'essentiel de l'Asie du Sud-est, ayant en commun d'avoir été en contacts étroits avec le monde indien et sa culture.

Il est intéressant de comprendre que chacun de ces états, chacune de ces régions indianisées a modifié à sa façon l'héritage. On le voit bien par exemple avec les avalokitesvara dits "irradiants".

Ainsi "l'adoption par les Khmers du panthéon indien a été extrêmement sélective". Seul "un petit nombre de formes divines a été transplanté, certaines avec un succès remarquable mais par forcément durable (...). On peut penser en fait que la sélection s'est faite sur la base d'une adéquation au système religieux autochtone des Khmers constitué avant et indépendamment de tout contact avec le monde indien".

C'est au reste une "Histoire du Cambodge des origines au XVème siècle" à la fois savante et claire que

donne Bruno Dagens en introduction à ce livre, et en fait un guide qui contentera les plus exigeants explorateurs de l'art khmère comme les amateurs du mouvement des idées. On comprend bien grâce à ce panorama les relations étroites que les religions et croyances, la statuaire, et la politique, ont entretenues pendant des siècles.

Les collections du Musée national de Phnom Penh, par Nadine Dalsheimer, préface de la Princesse Bopha Devi, introduction de Bruno Dagens, 180 photos, cartes, bibliographie, glossaire, 306 p. EFEO / Magellan 2001.



Mekong Libris

Librairie - Presse - Papeterie

Votre Nouvelle Librairie
au cœur de Phnom Penh !

Place de la
Poste Centrale
Phnom Penh
Cambodge

Tel: 023 884 304 • Portable: 012 804 751

Email: dg_distri@bigpond.com.kh

J'attends votre appel...

Combien
ça coûte ?

Les ONG
doivent-elles
s'assurer ?

Et les motos ?

Depuis le 1er janvier 2002, et pour la première fois au Cambodge, certains conducteurs doivent légalement faire assurer leur véhicule. Alors que tout le monde ne sait pas encore très bien qui est concerné, la Loi prévoit déjà des amendes qui peuvent atteindre 400 US\$.

Protégez vous en appelant notre ligne d'Assistance-Information. Nos opérateurs vous diront si la Loi vous oblige ou non à vous assurer. Dans l'affirmative, ils vous indiqueront la couverture qui vous convient, au meilleur prix. Demandez-leur de vous adresser un dossier d'information complet (en khmer ou en anglais) contenant tout ce dont vous pouvez avoir besoin.

Ligne d'Assistance-Information

012 802 444

Service 24 hrs



indochine
INSURANCE

Lisez l'intégralité du Sous-Décret
sur notre site www.indochine.net

Indo Insu Here help Ad 0157/CN/F/2A

No Problem Insurance Park 55, Street 178, Phnom Penh Tel: (855) (023) 210 701, 210 761 Fax: (855) (023) 210 501
E-mail: insurance@indochine.com.kh Web site: www.indochine.net